ART. 12 BIS N° 840

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2018

ETAT SERVICE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE - (N° 575)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 840

présenté par M. Guerini

ARTICLE 12 BIS

À l'alinéa	1, substituer	aux mots:	

« d'un »

le mot:

« du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.